

R.T. Erdogan vexé de n'avoir pas d'écoles en France interdit aux Turcs les écoles françaises

La Turquie interdit avec effet immédiat toute nouvelle inscription dans les classes primaires et maternelles des écoles françaises du pays. Le ministère de l'éducation a annoncé, samedi 10 août, qu'au terme d'un accord intérimaire conclu après « *de longues négociations (...) aucun nouvel étudiant turc ne sera inscrit dans les écoles mentionnées jusqu'à ce qu'un accord international prévoyant un statut juridique soit conclu* ».

sources : JP D. , MSN

photo : Armineh JOHANNES